

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL « EST ENSEMBLE »

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DE TERRITOIRE DÉLIBÉRATIF**

Séance du 10 mars 2021

Le Bureau de Territoire, légalement convoqué le 4 mars 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Patrice BESSAC.

La séance est ouverte à 10h06

Etaient présents :

Mme Nathalie BERLU, M. Patrice BESSAC, M. Smaïla CAMARA, M. François DECHY, M. Tony DI MARTINO, Mme Christine FAVE, M. Richard GALERA, Mme Anne-Marie HEUGAS, M. AbdelKrim KARMAOUI, Mme Christelle LE GOUALLEC , Mme Julie LEFEBVRE, Mme Alexie LORCA, M. José MOURY, M. Jean-Claude OLIVA, M. Abdel-Madjid SADI, M. Olivier SARRABEYROUSE .

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents excusés :

Mme AZOUG, M. BARON, M. BENHAROUS, M. HERVE, M. KERN , M. LASCOUX, Mme SEHOUANE.

Le procès-verbal des délibérations du Bureau de Territoire du 3 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

BT2021-03-10-1

Objet : Prorogation de la garantie d'emprunt au profit de la SEMIP pour un prêt de 6 Millions d'euros souscrit auprès de la CEIDF, ZAC du Port de PANTIN

LE BUREAU DE TERRITOIRE DÉLIBÉRATIF,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-1, L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU l'article 2298 du Code civil ;

VU le code de l'urbanisme, et ses articles L.300-1 et suivants, et notamment l'article L.300-5, et l'article L.1523-2 du code général des collectivités territoriales ;



Est Ensemble Grand Paris

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble

VU le code de l'urbanisme, et ses articles L.300-1 et suivants, et notamment l'article L.300-5, et l'article L.1523-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU les statuts d'Est Ensemble qui lui reconnaissent des compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de politique foncière ;

VU le Traité de concession de la ZAC avec l'aménageur la SEMIP (Société d'Economie Mixte de Construction et de Rénovation de la Ville de Pantin), signé le 28 juillet 2006, en vertu d'une délibération de la Ville de Pantin en date du 29 septembre 2005 et ses avenants :

- N°1 approuvé le 18 février 2010 par délibération de la Ville de Pantin
- N°2 approuvé le 15 avril 2010 par délibération de la Ville de Pantin
- N°3 approuvé le 13 avril 2012 par délibération du Conseil Communautaire d'Est Ensemble
- N°4 approuvé le 22 mai 2012 par délibération du Conseil Communautaire d'Est Ensemble
- N°5 approuvé le 13 juin 2015 par délibération du Conseil Communautaire d'Est Ensemble
- N°6 approuvé le 3 juin 2019 par délibération du Conseil de Territoire d'Est Ensemble

VU la délibération en date du 10 juillet 2006 par laquelle le Conseil Municipal de Pantin a approuvé la création de la ZAC du Port ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 13 avril 2012 approuvant le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC du Port ;

VU la délibération n°2019-06-03 en date du 3 juin 2019 du Conseil de Territoire portant approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale (CRACL) pour l'année 2018 précisant le planning de la ZAC jusqu'au 31 décembre 2023, tel qu'acté par l'avenant n°6 au Traité de concession ;

VU la délibération BT 2019-12-23-04 du 23 décembre 2019 portant octroi de la garantie d'emprunt au profit de la SEMIP pour l'emprunt

VU l'accord de prorogation du Prêt annexé entre la SEMIP et la Caisse d'Epargne Ile de France ;

VU le projet de convention de garantie d'emprunt annexé entre la SEMIP et Est Ensemble.

CONSIDERANT que l'opération de la ZAC du Port située sur le territoire d'Est Ensemble s'inscrit dans le cadre des opérations d'aménagement, qui relèvent de la compétence d'Est Ensemble;

CONSIDERANT que l'article 23 du Traité de concession précise les modalités de garanties des emprunts, tels qu'elles résultent du plan de trésorerie, la garantie étant apportée au service des intérêts, au remboursement des avances perçues et des emprunts contractés par la SEMIP pour la réalisation de l'opération ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire à la SEMIP, pour le financement d'acquisitions foncières et de mobiliser des financements bancaires ;

CONSIDERANT que la SEMIP a souscrit auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France (CEIDF) un prêt de 6 000 000€ (six millions d'euros), consenti jusqu'au 31 décembre 2021, pour lequel Est Ensemble a



apporté son cautionnement selon la quotité garantie de 80% ;

CONSIDERANT que la SEMIP doit proroger la durée de ce prêt jusqu'au 30 avril 2022 ;

CONSIDERANT qu'après garantie de ces emprunts les ratios légaux de plafonnement, de division et de partage du risque dits « ratios Galland » demeureront respectés pour 2021 et les années à venir.

CONSIDERANT que le projet de convention de garantie d'emprunt ci-annexé entre la SEMIP et l'Etablissement public territorial Est Ensemble permet à Est Ensemble d'examiner périodiquement les comptes de la SEMIP afin de prévenir le risque de défaut.

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

16 voix pour

DIT que Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France 26/28 rue Neuve Tolbiac CS 91344 - 75633 PARIS cedex 13, consent à la SEMIP la prorogation d'un emprunt présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : Financement de l'opération ZAC du Port à Pantin.

Montant : 6 000 000 euros (six millions d'euros)

Maturité : 30/04/2022.

Taux : fixe de 0.70%

Amortissement : In Fine

Périodicité des intérêts : Trimestrielle

Base de calcul : 30/360

Garantie : Caution solidaire de l'EPT Est Ensemble à hauteur de 80%.

Frais d'avenant : 6 000 €

Remboursement anticipé : Indemnités actuarielles en cas de rachat du crédit en cas de taux fixe

ACCORDE, son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 80% (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre du projet de contrat de prêt à contracter par la SEMIP auprès de la CEIDF.

DIT que le projet de contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

DECLARE que les Garanties sont accordées en conformité avec les dispositions du Code Général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

RECONNAIT être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles précédents.

RECONNAIT être pleinement averti du risque de non remboursement des Prêts par la SEMIP et des conséquences susceptibles d'en résulter sur la situation financière d'Est Ensemble.

RECONNAIT qu'en cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par la SEMIP, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressé par la CEIDF à Est Ensemble au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.

RECONNAIT que l'Etablissement public territorial Est Ensemble devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que la Banque ne s'adresse au préalable à l'emprunteur défaillant.

S'ENGAGE pendant toute la durée de l'emprunt, à respecter ses obligations budgétaires et comptables,

et notamment, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre des Garanties.

DIT que les Garanties sont conclues pour la durée des Prêts augmenté d'un délai de trois mois.

S'ENGAGE, selon les termes et conditions de la convention de concession, notamment les clauses portant sur les engagements de subrogation, à poursuivre l'exécution des Contrats de Prêts en cas d'expiration de la Convention si les Contrats de prêts ne sont pas soldés.

S'ENGAGE à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L.5211-3 et suivants du Code Général des collectivités territoriales et à en justifier auprès des Banques concernées.

AUTORISE le Président à signer le contrat de prêt garantis auprès de la CEIDF et à signer la convention de garantie d'emprunt entre la SEMIP et Est Ensemble.

BT2021-03-10-2

Objet : Prorogation de la garantie d'emprunt au profit de la SEMIP pour un prêt de 4 millions d'euros souscrit auprès de la CEIDF, ZAC du Port de PANTIN

LE BUREAU DE TERRITOIRE DÉLIBÉRATIF,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-1, L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU l'article 2298 du Code Civil ;

VU le code de l'urbanisme, et ses articles L.300-1 et suivants, et notamment l'article L.300-5, et l'article L.1523-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble ;

VU les statuts d'Est Ensemble qui lui reconnaissent des compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de politique foncière ;

VU le Traité de concession de la ZAC avec l'aménageur la SEMIP, signé le 28 juillet 2006, en vertu d'une délibération de la Ville de Pantin en date du 29 septembre 2005 et ses avenants :

- N°1 approuvé le 18 février 2010 par délibération de la Ville de Pantin
- N°2 approuvé le 15 avril 2010 par délibération de la Ville de Pantin
- N°3 approuvé le 13 avril 2012 par délibération du Conseil Communautaire d'Est-Ensemble
- N°4 approuvé le 22 mai 2012 par délibération du Conseil Communautaire d'Est-Ensemble
- N°5 approuvé le 13 juin 2015 par délibération du Conseil Communautaire d'Est-Ensemble ;
- N°6 approuvé le 3 juin 2019 par délibération du Conseil de Territoire d'Est Ensemble

VU la délibération en date du 10 juillet 2006 par laquelle le Conseil Municipal de Pantin a approuvé la création de la ZAC du Port ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 13 avril 2012 approuvant le Dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC du Port ;

VU la délibération n°2012-11-13-4 en date du 13 novembre 2012 portant transfert des garanties d'emprunt relatives à la ZAC du Port à Pantin, et ce depuis la Ville de Pantin ; ces emprunts étant contractés respectivement auprès de la Société Générale, la CDC, et DEXIA ;

VU la délibération n°2012-12-19-02 en date du 19 décembre 2012 portant garantie d'un emprunt à la SEMIP pour le financement de la ZAC du Port à Pantin, cet emprunt étant contracté auprès de la banque ABEL.

VU la délibération n°2019-06-03 en date du 3 juin 2019 du Conseil de Territoire portant approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale (CRACL) pour l'année 2018 précisant le planning de la ZAC jusqu'au 31 décembre 2023, tel qu'acté par l'avenant n°6 au Traité de concession ;

VU la délibération n°2020-09-29-03 du 29 septembre 2020 du Conseil de territoire portant délégation de compétence au Bureau de territoire pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels figure l'octroi de garantie d'emprunt ;

VU la délibération BT 2017-01-25-5 du 27 janvier 2017 portant octroi d'une garantie d'emprunt à la SEMIP

VU la délibération BT 2018-10-24-13 du 24 octobre 2018 portant prorogation de la garantie d'emprunt au profit de la SEMIP pour l'emprunt ;

VU la délibération BT 2019-12-23-03 du 23 décembre 2019 portant prorogation de la garantie d'emprunt au profit de la SEMIP pour l'emprunt ;

VU l'accord de prorogation du Prêt annexé entre la SEMIP et la Caisse d'Epargne Ile de France

VU le projet de convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la SEMIP et Est Ensemble.

CONSIDERANT que l'article 23 du Traité de concession précise les modalités de garantie des emprunts, tels qu'elles résultent du plan de trésorerie, la garantie étant apportée au service des intérêts, au remboursement des avances perçues et des emprunts contractés par la SEMIP pour la réalisation de l'opération ;

CONSIDERANT que la SEMIP a souscrit auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France propose un prêt de 5 000 000€ (cinq millions d'euros), d'une durée totale de 36 mois et selon le mode d'amortissement in fine, pour lequel Est Ensemble a apporté son cautionnement selon la quotité garantie de 80% ;

CONSIDERANT que la SEMIP a procédé à un remboursement anticipé partiel de 1 000 000 € (un million d'euros) en 2018 ;

CONSIDERANT que la SEMIP avait signé avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France une prorogation de la durée d'amortissement du prêt jusqu'au 30 mars 2021

CONSIDERANT que la SEMIP doit proroger ce prêt jusqu'au 31 mars 2022 ;

CONSIDERANT que la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France propose la prorogation de ce prêt pour un montant de 4 000 000€ (quatre millions d'euros), d'une durée totale de 12 mois et selon le mode d'amortissement in fine, pour lequel Est Ensemble décide d'apporter son cautionnement dans les termes et conditions fixées ci-dessous.



Est Ensemble Grand Paris

CONSIDERANT que la garantie d'emprunt de l'Etablissement public territorial Est Ensemble à hauteur de 80 % du montant des prêts est une condition nécessaire à la souscription de ces prêts par la SEMIP ;

CONSIDERANT qu'après garantie de ces emprunts les ratios légaux de plafonnement, de division et de partage du risque dits « ratios Galland » demeureront respectés pour 2021 et les années à venir.

CONSIDERANT que le projet de convention de garantie d'emprunt ci-annexé entre la SEMIP et l'Etablissement public territorial Est Ensemble permet à Est Ensemble d'examiner périodiquement les comptes de la SEMIP afin de prévenir le risque de défaut.

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

16 voix pour

DIT que la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France 26/28 rue Neuve Tolbiac CS 91344 - 75633 PARIS cedex 13, consent à la SEMIP un emprunt présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : ZAC du Port à Pantin

Montant : 4 000 000 euros (quatre millions d'euros)

Maturité : Jusqu'au 31/03/2022

Taux: taux fixe de 0.97%

Amortissement : in Fine

Périodicité des intérêts : Trimestrielle

Base de calcul des intérêts : 30/360.

Frais d'avenant : 4 000 €

Remboursement anticipé : indemnité actuarielle.

ACCORDE, son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 80% (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre du projet de contrat de prêt à contracter par la SEMIP auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France.

DIT que le projet de prorogation de contrat de prêt est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

DECLARE que les Garanties sont accordées en conformité avec les dispositions du Code Général des collectivités territoriales et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

RECONNAIT être parfaitement conscient de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles précédents.

RECONNAIT être pleinement averti du risque de non remboursement des Prêts par la SEMIP et des conséquences susceptibles d'en résulter sur la situation financière d'Est Ensemble.

RECONNAIT qu'en cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par la SEMIP, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressé par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France à Est Ensemble au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.

RECONNAIT que l'Etablissement public territorial Est Ensemble devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que la Banque ne s'adresse au préalable à l'emprunteur défaillant.

S'ENGAGE pendant toute la durée de l'emprunt, à respecter ses obligations budgétaires et comptables,



et notamment, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes et toutes ressources nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre des Garanties.

DIT que les Garanties sont conclues pour la durée des Prêts augmentée d'un délai de trois mois.

S'ENGAGE, selon les termes et conditions de la convention de concession, notamment les clauses portant sur les engagements de subrogation, à poursuivre l'exécution des Contrats de Prêts en cas d'expiration de la Convention si les Contrats de prêts ne sont pas soldés.

S'ENGAGE à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L.5211-3 et suivants du Code Général des collectivités territoriales et à en justifier auprès des Banques concernées.

AUTORISE le Président à signer le contrat de prorogation de prêt garanti auprès la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France et à signer la convention de garantie d'emprunt entre la SEMIP et Est Ensemble.

BT2021-03-10-3

Objet : Contrat de ville - Adoption du tableau de programmation pour l'année 2021 et versement des subventions de moins de 23 000 €.

LE BUREAU DE TERRITOIRE DÉLIBÉRATIF,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L521-1, L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

VU le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la ville dans les départements métropolitains ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble ;

VU la compétence de plein droit des EPT en matière des programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

VU la délibération n°2020-09-29-03 du Conseil de territoire du 29 septembre 2020 portant délégation de compétence au Bureau pour décider de l'octroi de subventions aux associations et organismes d'un montant inférieur à 23 000 euros dans la limite des crédits ouverts au budget et approbation des conventions afférentes ;

VU le Contrat de ville adopté à l'unanimité le 19 février 2015 ;

VU la délibération du Conseil de territoire du 04 février 2020 autorisant le Président à signer le Protocole d'engagements renforcés et réciproques ;

CONSIDERANT les situations sociales, économiques et urbaines des 21 quartiers à enjeux dont 19 quartiers prioritaires de la Politique de la ville ;

CONSIDERANT la nécessité d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants de ces quartiers, par un renforcement de la cohésion sociale, de l'emploi et du développement économique et par une meilleure intégration urbaine et une poursuite et amplification du renouvellement urbain ;

CONSIDERANT la validation du tableau de programmation 2021 du Contrat de ville par le comité de programmation du 9 février 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

16 voix pour

AUTORISE, le Président, sous réserve du vote de budget Primitif 2021 à signer le tableau de programmation 2021 du Contrat de ville en pièce jointe,

AUTORISE le versement aux porteurs de projets des subventions de moins de 23 000 € correspondant à leurs actions inscrites dans le tableau de décision ci-après,

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2021

- fonction 520, Code opération : 0071203001, Nature : 6574, Chapitre 65 pour les actions relevant des volets santé, cohésion sociale, citoyenneté, éducation
- fonction 520, Code opération : 0071203002, Nature : 6574, Chapitre 65 pour les actions relevant du volet emploi



Territoire(s)	Nom de la structure porteuse	Intitulé du projet	Montant Est Ensemble retenu
BAGNOLET - VOLET HORS EMPLOI - 0071203001 - 6574			
Bagnolet	L'ASSOCIATION 19-1	Utilisation de la médiation culturelle pour lutter contre les inégalités sociales et permettre l'accès à une pratique artistique (culture et expression artistique)	3000 €
Bagnolet	AJDB	Le développement global	3000 €
Bagnolet	Atelier Approches!	Si t'es sport !	3000 €
Bagnolet	ATELIER21	Station E 2021- ATELIER 21	2000 €
Bagnolet	BELLADONE	Sous la dalle	2000 €
Bagnolet	Chacun sa part de croute	Ateliers sociolinguistiques	2000 €
Bagnolet	Collège Travail	Jwa Trad Arbre en Bambara	2500 €
Bagnolet	Communic'art	Créer pour s'affirmer : la médiation artistique dans l'accompagnement des jeunes femmes victimes de violences	1500 €
Bagnolet	Cie les 3 M	Quartier court 2,1	2500 €
Bagnolet	Les compagnons bâtisseurs	Atelier de quartier d'auto-réhabilitation, atelier de bricolage solidaire	3000 €
Bagnolet	Association E-graine Ile de France	Accompagner au développement d'acteurs de proximité forts et créer du lien entre les quartiers	2000 €
Bagnolet	Public chéri	Atelier Artaud rap ,Ateliers Echangeur, Printemps de l'échangeur	7000 €
Bagnolet	La boîte mondes	Contes pour grandir	1000 €
Bagnolet	La tablée des chefs	Tous des Chefs à Bagnolet - ateliers culinaires pour les jeunes bagnoletais	1500 €
Bagnolet	Théâtre le colombier langaja	Parcours théâtral	3000 €
Bagnolet	Les serres volantes	lieu de vie et d'expérimentation environnementale, sociale et culturelle ancré dans l'inter-quartier Malassis-Plateau	3000 €
Bagnolet	Sors de terre	Ruminons la ville	4000 €
Bagnolet	Toda via	Vers la création d'une troupe théâtrale dans le quartier des Malassis	4000 €
Bagnolet	Linec tacoche	Deux mains ensemble	2000 €
Bagnolet	Université populaire de Bagnolet	Université populaire de Bagnolet - année 2019	3000 €
Bagnolet	YA+K	Hypersource "une ressource au service des habitants et du quartier"	5000 €
Bagnolet	X ART	Proposer aux jeunes de s'initier à la création artistique en immersion grâce aux nouvelles technologies et à la réalité virtuelle	3000 €
Bagnolet	Caisse des écoles de Bagnolet	FIA	3558 €
TOTAL			66 558 €

BOBIGNY - VOLET HORS EMPLOI			
Bobigny	A Tire d'Ailes	Atelier autrement ... Il était une fois à Bobigny	1000 €
Bobigny	ADIL	Permanence d'information d'accompagnement et de conseils sur le droit du logement	4000 €
Bobigny	Amis des Oubliés et de la Solidarité - ADOS	Bouger ensemble	1000 €
Bobigny	APO G	Educ'Action	3000 €
Bobigny	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - AFEV	Volontaires en résidence	2000 €
Bobigny	Association Sociale Internationale de France - ASIF	Education et citoyenneté	2500 €
Bobigny	Association Sociale Internationale de France - ASIF	Soutien spécifique	1500 €





Bobigny	Association Sociale Internationale de France - ASIF	Atelier sociolinguistique - ASL	1500 €
Bobigny	Association Sociale Internationale de France - ASIF	Ateliers ludo-éducatifs	1500 €
Bobigny	Belladone	Voisinages	1000 €
Bobigny	Bomoyi	Education et culture pour tous	3000 €
Bobigny	Compagnons Bâtisseurs IDF	Ateliers d'auto-réhabilitation accompagnée	10000 €
Bobigny	Dioungo Keneya	L'éducation à la citoyenneté	2000 €
Bobigny	Imad	Soutien aux familles touchées par le handicap	1500 €
Bobigny	Juris Secours	Permanences juridiques - Accès au droit - N°1	4000 €
Bobigny	Juris Secours	Education à la citoyenneté - N°2	3000 €
Bobigny	Juris Secours	Soutien à la parentalité - N° 3	3000 €
Bobigny	Juris Secours	Point Ecoute Femmes - PEF - N°5	5000 €
Bobigny	Kyerozen	Avec Kyerozen, tous unis	3000 €
Bobigny	La Sauge	Jardin intergénérationnel dans le quartier Abreuvoir/Edouard Vaillant	1000 €
Bobigny	Léo Lagrange	Accès au droit de la consommation, prévention et traitement des situations de surendettement	1500 €
Bobigny	Les Amis de l'Etoile	Solidarité, animation socio-culturelle et éducation	3000 €
Bobigny	Les Mamans de Bobigny	Actions ludiques et pédagogiques et au bien-être des familles	4000 €
Bobigny	Mejless	Programme d'accompagnement scolaire, insertion professionnelle et actions culturelles	4000 €
Bobigny	Phoenix	Accompagnement scolaire et activités sportives et culturelles	2500 €
Bobigny	Sham spectacles	Le cirque facteur de lien social & outil de découverte des arts et du patrimoine	1000 €
Bobigny	Shoot'sports	Sport santé et secourisme	2000 €
Bobigny	SOS Victimes	Permanence quotidienne d'aide aux victimes	2500 €
Bobigny	Wicasaya	Epicerie solidaire Wicasaya	3000 €
TOTAL			78 000 €

BONDY - VOLET HORS EMPLOI

Bondy	Les Petits Débrouillards	Pour des pratiques scientifiques, de découverte culturelle	1 000 €
Bondy	Mystère Bouffe	C près de chez vous, C aux quartiers Nord	500 €
Bondy	Iris-Messidor	DIRE	2 000 €
Bondy	Iris-Messidor	Accueil Jeunes Insertion-AJI	1 000 €
Bondy	Association Sportive de Bondy	La pratique de l'escrime pour tous dans les QPV	200 €
Bondy	Association Sportive de Bondy	A chacun son panier	500 €
Bondy	Le Rocher 93	"Les aventuriers"	2 000 €
Bondy	Le Rocher 93	Accueil du soir	2 000 €
Bondy	Le Rocher 93	Soutien aux parents et aux familles	2 000 €
Bondy	Le Rocher 93	Action inclusion	2 000 €
Bondy	MIMESIS	Laboratoire de pratique langagière	800 €
Bondy	ALTRIMENTI	1,2,3 c'est moi le chef de l'antigaspi	200 €
Bondy	La Marmite	Accueil, accès aux droits et intégration des populations migrantes	2 000 €
Bondy	La Marmite	Accès aux soins, prévention santé	2 500 €
Bondy	Sport dans la ville	Développement des programmes "L dans la ville", "But en or" et "Job dans la ville"	800 €
Bondy	Association Liens et Cultures	Atelier de langue française pour adultes d'origine étrangère	600 €
Bondy	Association Liens et Cultures	Soutien scolaire	600 €
Bondy	Passeurs d'Arts	Lien social – Les Cités Musicales de Bondy	500 €
Bondy	Rayons de soleil	Renforcement lien parents-enfants	200 €
Bondy	Blanqui social Club	Vivre mon Blanqui	400 €





Est Ensemble Grand Paris

Bondy	O'Survie	Une inclusion sociale pour les "Chibanis"	400 €
Bondy	La Compagnie Générale des Autres	Rêve Général -émergence de projets	400 €
Bondy	E-Graine Ile de France	Promouvoir des comportements plus respectueux des autres et de l'environnement	500 €
Bondy	Réseau Mom'Artre	On les emmène !	600 €
Bondy	Association pour la recherche du théâtre vivant	Adopte un artiste	500 €
Bondy	Regroupement des travailleurs maliens en France	Parentalité et enjeux éducatifs	452 €
Bondy	La Ravi	Transmission corps et langage	500 €
TOTAL			25 152 €

LE PRE-SAINT-GERVAIS - VOLET HORS EMPLOI

Le Pré-Saint-Gervais	ACTION!	Nos voisins	1 500 €
Le Pré-Saint-Gervais	Averroès	Ateliers d'insertion sociale	4 000 €
Le Pré-Saint-Gervais	E-graine	Accompagnement d'initiatives citoyennes	2 000 €
Le Pré-Saint-Gervais	Hereditas	Sensibilisation et formation à la prise de Parole - Concours d'éloquence	1 500 €
Le Pré-Saint-Gervais	Jeux Pré Partez	Jouer, échanger, partager	1 500 €
Le Pré-Saint-Gervais	La Grande Bricole	Ateliers de Création Plastique au pavillon Nodier	1 000 €
Le Pré-Saint-Gervais	L'Oiseau Lyre	Les stylos d'or	1 000 €
Le Pré-Saint-Gervais	Mystère Bouffe	Web TV	1 000 €
Le Pré-Saint-Gervais	Worlds Cie	Les gris gris de ma cuisine	1 000 €
TOTAL			14 500 €

MONTREUIL - VOLET HORS EMPLOI

Montreuil	ALTER ECHO	CAFE DE LA PAIX	2 000 €
Montreuil	ASCMB	ESPERANCE ET SOLIDARITE AUTOUR D'UN BALLON	3 000 €
Montreuil	ASSOCIATION DES FEMMES ETOILES DE LA NOUE (AFEN)	AGIR ENSEMBLE	2 000 €
Montreuil	ASSOCIATION FEMMES DES MORILLON	FEMMES EN ACTION	2500 €
Montreuil	CIDFF93	PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE ET D ACCES AU DROIT DES FEMMES	4000 €
Montreuil	COMITE DES FETES RAMENAS	CULTURE ET LOISIRS POUR TOUS	800 €
Montreuil	COMPAGNIE CINQ FOIS CINQ	ROMEO ET NAJET	1 000 €
Montreuil	COMPAGNIE KOSKA LUNA	CENBAS	2 500 €
Montreuil	COMPAGNIE KOSKA LUNA	YOGA	2 000 €
Montreuil	CULTURE(S) EN HERBE(S)	JARDIN ET ALIMENTATION	1 000 €
Montreuil	D'UNE LANGUE A L'AUTRE (DULALA)	FAIRE DES LANGUES DES FAMILLES...	1 000 €
Montreuil	ENSEMBLE NOTRE QUARTIER	A L'ECOUTE DES PARENTS	1 000 €
Montreuil	ENSEMBLE NOTRE QUARTIER	LIEN SOCIAL	1 000 €
Montreuil	ESPACE CONSEILS ET DECOUVERTES	LE SOCIAL EN UN CLIC !	1 500 €
Montreuil	ESPACE EVASION	LOISIRS CULTURE ET SPORT POUR TOUS	1 000 €
Montreuil	ETONNANT CINEMA	PARLONS TOUT COURT	1 000 €
Montreuil	FEDERATION DES MURS A PECHEES	OUVERTURE ET ACCESSIBILITE DES MURS A PECHEES	1 000 €





Est Ensemble Grand Paris

Montreuil	HAYOS	PER GIOIA	2 000 €
Montreuil	JEUNES TALENTS	EN AVANT TOUTES !	1 000 €
Montreuil	L'ENSEMBLE DENOTE	UN ORCHESTRE DANS TON QUARTIER	3 000 €
Montreuil	LA RUFFINERIE	LIEU CULTUREL ET SOCIAL DE PROXIMITE	4 000 €
Montreuil	LA TRIBU DU GRAND AIR	BIBLOBUS	500 €
Montreuil	LE FAIT TOUT	ACTIONS SOCIALES	2 000 €
Montreuil	LE REGARD DU LOUP	ANA / CREATION AUDIO 2 / INVENTER LA SUITE	1 000 €
Montreuil	LES ANTHROPOLOGUES	URBEX 9,3	2 000 €
Montreuil	LES COUSINES	LES GRANDES OUBLIEES	4 000 €
Montreuil	LES CURIOSITES ATELIERS CREATIFS	ANIMATIONS D ATELIERS DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET DE LOISIRS	1 000 €
Montreuil	LES ENCHANTIERES	BATISSEUSES ET SOLIDAIRES	4 000 €
Montreuil	LES OUVRIERS DE JOIE	MONTREUIL SOUS FORET	3 000 €
Montreuil	LEZ ARTS DANS LES MURS	LEZ ARTS AU GRAND AIR	4 000 €
Montreuil	LEZ ARTS DANS LES MURS	L'ECOLE BUISSONNIERE	2 000 €
Montreuil	LIGNE 9 THEATRE	AU TRAVAIL !	5 000 €
Montreuil	MAISON DES FEMMES T. CLERC	ACCOMPAGNEMENT ACCES AUX DROITS SOCIAUX DES FEMMES ET JEUNES FILLES	3 000 €
Montreuil	OHYCLO	OHYCLOMOBILES	2 000 €
Montreuil	ON SEME TOUS	ATELIERS ET FORMATIONS AU JARDINAGE	1 000 €
Montreuil	PASSERELLE DE MEMOIRE	MOI ET TON QUARTIER	1 000 €
Montreuil	PASSERELLE DE MEMOIRE	LA BOISSIERE, TERRE D'IMMIGRATION	1 000 €
Montreuil	QUATORZE	AUTOUR DES MURS	2 000 €
Montreuil	RECOLTE URBAINE	RU	2 000 €
Montreuil	RUGBY CLUB MONTREUILLOIS	UNE FRESQUE POUR LE TERRAIN DE RUGBY ROBERT BARRAN	4 000 €
Montreuil	SOCRATE	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE DE COLLEGIEN .NES ET DE PRIMAIRES PAR LE MENTORAT LYCEEN	1 000 €
Montreuil	SOLIENKA	PREVENIR LES SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES	4 000 €
Montreuil	UAPM	MOUVEMENT ET PASSION	1 500 €
Montreuil	VDM-DIRECTION CITOYENNETE	FIA	10 000 €
Montreuil	VIVONS NOTRE QUARTIER	SORTIES CULTURELLES	2 700 €
Montreuil	VOIX MACHINE	LES VOIX DU CHATEAU	2 000 €
TOTAL			104 000 €

NOISY-LE-SEC - VOLET HORS EMPLOI

Noisy-le-Sec	La contremarque	Citoyenneté en communication - conversations citoyennes	1 000 €
Noisy-le-Sec	La contremarque	Accompagnements collectifs et soutiens individualisés vers la santé d'un public en grande vulnérabilité	2 000 €
Noisy-le-Sec	La contremarque	Traitement et résolution des difficultés administratives et budgétaires chroniques par une approche psychologique et un apport méthodologique	2 000 €
Noisy-le-Sec	Entraide à tous, petits et grands	Arts de la langue	2 000 €
Noisy-le-Sec	Entraide à tous, petits et grands	Epanouissement scolaire et parentalité	6 000 €
Noisy-le-Sec	Positive events	Réussite collective	3 000 €
Noisy-le-Sec	Cie Mouvement Arts et publics	L'Opéra déconfiné	2 000 €
Noisy-le-Sec	La Case créole	Accompagnement à la parentalité	1 000 €
Noisy-le-Sec	La Case créole	Accompagnement à la scolarité	1 000 €
Noisy-le-Sec	Aux pignons sur rues	Ateliers participatifs d'auto-réparation de vélo	1 000 €
Noisy-le-Sec	Rêvons la culture	Changer de trottoir	3 000 €





Noisy-le-Sec	La Grande Ourcq	Chantier participatif pour le nouveau local associatif	2 000 €
Noisy-le-Sec	SHAM	Le cirque facteur de lien social et outil de découverte des arts et du patrimoine	2 000 €
Noisy-le-Sec	CHROMA-ZEBROCK	Un Monde de Musique et La Belle Relève à Noisy le Sec	3 000 €
Noisy-le-Sec	MELI-MELO FAMILY	Ateliers découverts Artistiques, culturels pour les enfants du « 140 »	1 000 €
Noisy-le-Sec	B-ATTITUDE	Clichés sur Quartiers Noisy - Concours photos QPV	2 000 €
Noisy-le-Sec	Familles Unies	Soutien à la réussite scolaire	1 000 €
Noisy-le-Sec	Agir pour apprendre	Citoyenneté et le monde aéronautique	1 000 €
Noisy-le-Sec	Conseil citoyen	FPH Noisy par ses habitants	1 000 €
Noisy-le-Sec	La Rafale	JO des dragues	2 000 €
Noisy-le-Sec	La Masia	Urban com'2	2 000 €
TOTAL			41 000 €

PANTIN – VOLET HORS EMPLOI

Pantin	Association Nénuphar	Vers un renforcement du lien social	1 500 €
Pantin	Les Amis de la Cité Fertile	La Pantinoire	1 000 €
Pantin	Equité solidarité partage	Passeport numérique	7 000 €
Pantin	Gyntiana	Pantin Olympiades	2 000 €
Pantin	Marché sur l'eau	Projet ALISOL : Une ALimentation SOLidaire pour tous	2 000 €
Pantin	Pierre de Lune	Végé courti	2 500 €
Pantin	Radio déclic	Mon quartier et moi	1 000 €
Pantin	Remembreur	Sensibiliser et apprendre à déconstruire les préjugés	1 000 €
Pantin	Wilcome – Comptine Pantin	Carnet de Comptines du Monde à Pantin (livre-cd)	2 000 €
Pantin	4Chem1 Evolution	Soutien scolaire aux Quatre-Chemins et orientation des publics vers les structures de l'emploi	3 000 €
Pantin	4Chem1 Evolution	Culture et Vie sociale	3 000 €
Pantin	La Cyclofficine	Les Mécamômes	1 000 €
Pantin	La Cyclofficine	Ateliers de rue	3 000 €
Pantin	Les Engraineurs	Graine de citoyens	5 000 €
Pantin	Les Engraineurs	Graine de réussite	5 000 €
Pantin	Compagnie La Mangrove	Espérance/ Esperanza	8 000 €
Pantin	ECOBUL	Les ateliers du bien manger aux Courtilières	500 €
Pantin	Emmaüs Coup de main	La Recyclerie ouverte sur le quartier	2 000 €
Pantin	Les écrans du passage	Rencontres documentaires	2 000 €
Pantin	Les enfants du Paradis	Apprendre le français avec Victor Hugo	2 500 €
Pantin	Licentia Poetica	Loisirs Devoirs Diner	2 000 €
Pantin	Licentia Poetica	Accessibilité à la culture pour jeunes décrocheurs ou primo-délinquants	500 €
Pantin	Pierre de Lune	Top cheffe des Courtis	8 000 €
Pantin	AFEV	VER Volontaires en résidence	2 000 €
Pantin	AFEV	KAPS Koloc à projet Solidaire	6 300 €
Pantin	CIDFF	Permanence de soutien aux parents par l'accès aux droits	1 000 €
Pantin	GITHEC	Projets de créations spectaculaires à caractère participatif	3 000 €
Pantin	Habitat Cité	Cours de français	4 000 €
Pantin	HOME	Parcours d'accès aux droits, à la santé, d'insertion et de soutien à la parentalité	2 000 €





Est Ensemble Grand Paris

Pantin	L'Hed	Aide aux démarches administratives et juridiques	3 000 €
Pantin	Le Labo des histoires	Faire écrire les jeunes aux 4 chemins et aux Courtillières	1 000 €
Pantin	Les Musiques à ouïr	L'Orphéon Son'OuLipo Web Radio	1 500 €
Pantin	Les Petits Débrouillards	Des actions scientifiques pour la préservation de l'environnement et l'ouverture culturelle dans les 3 QPV	2 000 €
Pantin	Olympique de Pantin	Education par le sport	2 000 €
Pantin	Pas Si Loin	Etats de femmes	2 000 €
Pantin	Secours Populaire	Séjour familial	1 200 €
TOTAL			96 500 €

ROMAINVILLE - VOLET HORS EMPLOI

Romainville	EMMAUS CONNECT	Accompagner et garantir un bon bagage numérique	1 000 €
Romainville	ART EN PARTAGE	Histoires de voir, histoires de faire	1 500 €
Romainville	ART EN PARTAGE	Onze Bouge	1 000 €
Romainville	NOUVELLE G	Regardez-nous	1 000 €
Romainville	LES PETITS DEBROUILLARDS	Pour des parcours de découverte scientifique et culturelle	2 000 €
Romainville	LEO LAGRANGE CONTRE LE SURENDETTEMENT	Lutte contre le surendettement	1 000 €
Romainville	ACTA FABULA	Visites guidées, souvenirs d'avenir	3 000 €
Romainville	MOUVEMENT ART ET PUBLIC	L'opéra déconfiné	3 000 €
Romainville	APSV	Ça marche au zénith	1 500 €
TOTAL			15 000 €

ACTIONS INTERCOMMUNALES - VOLET HORS EMPLOI

Bondy	Graines d'orateur	Graine d'orateurs : l'art oratoire pour tous	3 000 €
Romainville	Alter natives	Mobiles Mémoires	1 000 €
Montreuil	Alter natives	Mobiles Mémoires	1 000 €
Bagnolet	Alter natives	Mobiles Mémoires	1 000 €
Pantin, Bobigny	DEME	Dispositif d'accompagnement sur mesure pour travailleurs résidants dans les foyers migrants en grande vulnérabilité sociale	7 000 €
TOTAL			13 000 €

VOLET EMPLOI - 0671303002 - 6574

Pantin, Le Pré Saint Gervais	2M Solidaire	Optimiser son look professionnel pour réussir	3 000 €
Pantin	4 Chemin'évolution	2021 - 93 - CA Est Ensemble - 2021 / Insertion sociale et professionnelle des jeunes	2 000 €
Bagnolet	Action prévention sport	Si t'es sport	3 000 €
Est Ensemble	ADIE	Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous en donnant l'accès au microcrédit et à un accompagnement professionnel à toute personne souhaitant devenir entrepreneur	12 000 €
Bagnolet	AJN	Parcours Sport Emploi	3 000 €
Bagnolet	AJN	Chantier libre	3 000 €
Bondy	APPR Bondy	L'Emploi c'est Permis	8 000 €
Est Ensemble	Article 1	Favoriser l'accès aux études supérieures et aux emplois les mieux qualifiés des étudiants issus de milieux populaires d'Est Ensemble	3 000 €
Est Ensemble	Astrolabe Conseil	Couveuse généraliste d'activités/d'entreprises	3 000 €
Montreuil, Bobigny, Bondy, Romainville, Le Pré Saint Gervais	Aurore	Permanences emploi au sein des quartiers prioritaires	15 000 €





Est Ensemble Grand Paris

Montreuil, Bondy, Bobigny, Pantin	BGE Paris	Lutter contre le décrochage scolaire en sensibilisant à la prise d'initiatives les collégiens décrocheurs sur le territoire d'Est Ensemble	4 000 €
Est Ensemble	CCI 93	Sensibilisation des habitants des quartiers sur les dispositifs liés à l'emploi et sensibilisation et accompagnement des entreprises du territoire à l'emploi inclusif	3 000 €
Est Ensemble	Club Face Seine-Saint-Denis	Objectif Emploi	15 000 €
Pantin	Cyclofficine	Toutes Mécanos	2 500 €
Pantin Romainville Montreuil	E2S	Garderie Ephémère, levier d'émancipation et d'inclusion	3 500 €
Est Ensemble	Egee - Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise	Suivi/accompagnement/parrainage de chefs d'entreprise	6 000 €
Montreuil, Pantin	Emergence 93	Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes incarcérées, des personnes sortant de prison	3 000 €
Bagnolet, Montreuil, Pantin, Bondy	Ensemble pour l'emploi - Groupement de créateurs	Repérage, sensibilisation, accompagnement et formation des personnes ayant d'un projet de création d'activité	15 000 €
Bondy	Epi de Brie	Agir par l'emploi pour une alimentation saine et durable dans les QPV de Bondy	5 000 €
Est Ensemble	Garances Seine Saint Denis Active	Programme territorial d'incubation de projets d'économie sociale et solidaire	5 000 €
Pré-Saint- Gervais, Pantin	Habitat Cité	Permanence insertion emploi pour des demandeurs très éloignés de l'emploi	2 500 €
Romainville, Bobigny	HopHopHop	Préfiguration d'un tiers lieu autour de l'écoconstruction et de l'économie circulaire sur un site d'Est Ensemble pour l'année 2021	4 000 €
Est Ensemble	IERF	JEEME	10 000 €
Est Ensemble	Iris Messidor	Job coaching-Emploi accompagné Iris Messidor	7 000 €
Montreuil	Kartier d'orange	Formation à l'employabilité aux métiers de la restauration	5 000 €
Noisy-le-Sec	La contremarque	Soutenir et accompagner une insertion professionnelle par un accompagnement individualisé et des activités collectives	2 000 €
Est Ensemble	La Cravate Solidaire	Accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi grâce aux ateliers "coup de pouce"	3 000 €
Noisy le Sec	La grande Ourcq	Chantier éducatif pour le nouveau local associatif : initiation aux métiers du bois et du réemploi	1 000 €
Est Ensemble	La Toile Blanche	Filmer la ville	15 000 €
Est Ensemble	Le phares	Une Coopérative éphémère de services pour les jeunes des quartiers prioritaires d'Est-Ensemble	5 000 €
Bobigny, Noisy- le-Sec, Bondy	Le Pôpe	Pôle petite enfance vecteur d'insertion professionnelle	5 000 €
Montreuil	Le Sens de l'Humus	Choisir les Espaces Verts ! Entretenir un espace horticole et/ou s'initier à la production agricole.	4 000 €
Bobigny	Les 3 A	Réinsertion professionnelle pour les publics en difficulté	3 000 €
Est Ensemble	Les Chaudronneries	Le Haut Comité des Possibles	5 000 €
Montreuil	Les Pierres de Montreuil	Le plâtre : un liant pour faire du lien	6 000 €
Est Ensemble, Bagnolet	Les routes du futur	Salon de coiffure Solid'hair	5 000 €
Pantin	L-Poetica	Accessibilité au numérique	1 500 €
Pré Saint- Gervais	Maison Ludovic Winterstan	Collection couture Winterstan	5 000 €
Pantin	Métropop'	Une Agence de Communication, de Formation et d'Intervention pour et par les jeunes des quartiers prioritaires	3 000 €
Pantin Le Pré-Saint- Gervais Les Lilas	Mission locale La Lyr	La plateforme de l'apprentissage	2 000 €
Pantin Le Pré-Saint- Gervais Les Lilas	Mission locale La Lyr	Maraude dans les quartiers politique de la ville	4 000 €





Bobigny	Mission locale La Mire	Action d'information et de prévention (AIP) – Permanences et maraudes dans les quartiers QPV	3 000 €
Bobigny	Mission locale La Mire	La plateforme de l'apprentissage	2 000 €
Est Ensemble	Parcours le Monde Ile-de-France	Osez l'International	5 000 €
Pantin	Pas si loin	Cuisine de territoire	3 000 €
Est Ensemble	Positive Planet France	Sensibiliser, informer et accompagner à la création d'entreprise	16 000 €
Est Ensemble	Proximité	Parrainage individuel vers et dans l'emploi de jeunes adultes, par un bénévole actif dans le monde du travail	3 000 €
Est Ensemble	Réseau Entreprendre 93	Accompagnement post-crédation des entreprises d'Est Ensemble	5 000 €
Est Ensemble	Rêv'elles	Accompagnement de 150 jeunes filles dont 35 jeunes filles du territoire d'Est Ensemble	3 000 €
Bondy	RIBAT	De l'art à l'emploi, action inclusive	5 000 €
Est Ensemble	Rues et Cités	Un permis = un emploi, un parcours de formation pour une mobilité inclusive	10 000 €
Montreuil	Salut les copains	Les journées solidaires du pain du monde	4 000 €
Bobigny	SFMAD	Clé à l'emploi seniors	3 000 €
Est Ensemble	TAE - Travailler et Apprendre Ensemble	Permettre aux publics des quartiers prioritaires d'Est Ensemble d'accéder aux dispositifs de l'emploi et de l'insertion par une lutte contre la fracture numérique	4 000 €
Est Ensemble/ Pantin	Urban Déco Concept	Insertion des publics féminins dans le secteur du second œuvre du BTP et de la peinture en particulier	4 000 €
Bagnolet, Montreuil	Voisins Malins	L'emploi et la formation au plus près des habitants	5 000 €
TOTAL			290 000 €

BT2021-03-10-4

Objet : Adoption d'une convention pour la constitution d'un groupement de commande en vue de la passation et de l'exécution d'un marché d'assistance à l'élaboration de l'évaluation climat du budget des villes et d'Est Ensemble

LE BUREAU DE TERRITOIRE DÉLIBÉRATIF,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-1, L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble

VU la délibération n°2017-02-21-06 du 21 février 2017 relatif à l'adoption du plan climat air énergie territorial d'Est Ensemble

CONSIDERANT la volonté de l'Etablissement public territorial Est Ensemble d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) visant la neutralité carbone en 2050 pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C ;



CONSIDERANT l'orientation 7 du Plan climat air énergie territorial de l'établissement Public Territorial Est Ensemble adopté le 21 février 2017 visant à « rendre l'administration exemplaire » ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

16 voix pour

APPROUVE la convention pour la constitution d'un groupement de commande en vue de la passation et de l'exécution du marché d'assistance à l'élaboration d'une évaluation climat du budget.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces afférentes

PRECISE que les dépenses seront imputées au budget principal 2021, fonction 830, chapitre 011, nature 611, opération 41202011.

La séance est levée à 11h20, et ont signé les membres présents: